

L'Institut supérieur de Liturgie de Paris

Fondé en 1956 à l'Institut catholique de Paris par le Centre de Pastorale liturgique français et les bénédictins du Mont César (Louvain), l'Institut supérieur de liturgie a joué depuis quinze ans un rôle important dans la formation des professeurs de théologie sacramentaire et de liturgie ainsi que des animateurs nationaux, diocésains et religieux de la vie liturgique des différentes parties du monde. Ses professeurs ont largement contribué à la réforme liturgique conciliaire, puis aux travaux du « *Consilium ad exsequendam Constitutionem de Sacra Liturgia*. »

L'évolution des problèmes liturgiques dans le monde au cours des dernières années, le renouvellement des questions théologiques avec la convergence de la science liturgique et de la théologie sacramentaire, l'apport aussi des sciences humaines, ont amené l'Institut à modifier son programme. Celui-ci, réparti sur deux années, s'organise pour chaque semestre autour d'une question principale : sacramentalité en général, y compris le rapport entre l'évangélisation et les sacrements (1^{er} semestre 1971-1972) ; — les ministères (2^e semestre 1971-1972) ; — l'Eucharistie (1^{er} semestre 1972-1973) ; — l'initiation chrétienne (2^e semestre 1972-1973). Dans chacun de ces domaines la formation s'appuie à la fois sur la connaissance du Nouveau Testament et de la Tradition liturgique et doctrinale de l'Eglise, et sur un large usage des sciences humaines. Elle cherche à donner des connaissances de base et un jugement solide sur les problèmes actuels.

A l'enseignement participent les liturgistes d'un certain nombre d'universités de France, de Belgique et d'autres pays, des théologiens (PP. Congar, Chenu, etc.), des spécialistes des différentes branches de sciences humaines (Paris, Louvain).

Par ailleurs l'Institut catholique de Paris offre de grandes possibilités d'élargir la formation sacramentaire et liturgique par l'étude de disciplines connexes (instituts d'œcuménisme, de missiologie, de catéchétique, de musique liturgique, etc.).

La formation de pastorale liturgique vise à la fois la réflexion pastorale (analyser les réalités pastorales, réfléchir sur leurs implications, promouvoir une action) et la mise en œuvre de la célébration liturgique. Elle se prolonge par la participation aux groupes de travail du Centre national de pastorale liturgique,

la connaissance de ses méthodes, et les nombreuses possibilités de contacts pastoraux qui s'offrent à Paris.

Les études à l'Institut conduisent à la maîtrise et au doctorat.

Renseignements et inscriptions :

Secrétariat de l'Institut supérieur de Liturgie
4, avenue Vavin, Paris-6^e.

Prochain Congrès de la Societas Liturgica

Strasbourg, 6-11 septembre 1971

Le n° 100 de La Maison-Dieu a déjà présenté la *Societas Liturgica*, forum œcuménique de ceux qui sont engagés dans un travail liturgique dans les différentes Eglises chrétiennes. Elle a en même temps rendu compte du premier congrès de la Societas, sur *Le Langage dans le culte chrétien* (Glenstal, Irlande, 1969).

La Societas tiendra un nouveau congrès, ouvert à tous les liturgistes, à Strasbourg, du 6 au 11 septembre 1971, sur *Les structures de la célébration liturgique dans le monde contemporain*, important à la fois par son objet et par les confrontations œcuméniques entre liturgistes de différentes Eglises et d'enracinements culturels très divers.

Une traduction simultanée (anglais - allemand - français) des exposés et des discussions sera assurée.

Ceux qui souhaitent participer au congrès doivent s'adresser avant le 1^{er} mai 1971, au Révérend G. Mayes, The Deanery, Lismore, Co. Waterford, Irlande.